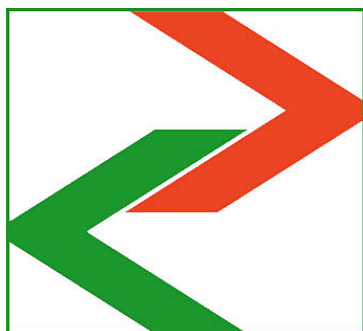


RAPPORT ANNUEL 2009



Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeenschap van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)
Ассоциация Европейских Приграничных Регионов (АЕПР)

SOMMAIRE:

1 INTRODUCTION.....	3
2 L'ARFE EN QUELQUES MOTS.....	4
3 STRUCTURE DES MEMBRES.....	6
4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE ANNUELLE	7
4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	7
4.2 CONFÉRENCE ANNUELLE.....	8
4.3 REMISE DU PRIX DE L' ARFE 2009	11
5 COMITÉ DIRECTEUR	12
6 THÈMES PRINCIPAUX EN 2009	14
6.1 POLITIQUES EUROPÉENNES DE COHÉSION ET STRUCTURELLE.....	14
6.2 GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT)	15
6.3 PARTENARIAT ORIENTAL	16
6.4 LES LANGUES DANS LES ZONES FRONTALIÈRES	16
6.5 ZONES TRANSFRONTALIÈRES RURALES, DE MONTAGNE ET LITTORALES.....	18
6.6 POLITIQUE DES TRANSPORTS TRANSEUROPEENNE.....	19
6.7 DECENTRALIZED COOPERATION.....	20
6.8 CLIMATE CHANGE	20
7 UNITÉS OPÉRATIONNELLES DE L'ARFE (TASK FORCES)	21
7.1 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LA SANTÉ TRANSFRONTALIÈRE	21
7.2 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES.....	23
7.3 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES.....	24
8 MANIFESTATIONS.....	25
9 PROJETS ACTUELS	28
9.1 EUREGIO II.....	28
9.2 ULYSSES.....	29
10 CONTACTS AVEC LES ORGANES EUROPÉENS	30
10.1 PARLEMENT EUROPEEN	30
10.2 COMMISSION EUROPEENNE	30
10.3 COMITE DES REGIONS	31
10.4 CONSEIL DE L'EUROPE	32
11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS	33
11.1 LES ASSOCIATIONS REGIONALES EUROPEENNES	33
11.2 DE NOUVELLES STRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES	33
11.3 DE NOUVELLES (ET ANCIENNES) RELATIONS	34
12 TACHES DE L'ARFE ET SECRETARIAT GENERAL	35

Rapport annuel 2009

Elaboration:	Martín Guillermo-Ramírez, ARFE	Coordination de la version allemande: Anna Winkler, ARFE
	Anna Winkler, ARFE	Coordination de la version française: Marie Lou Perou, ARFE
Coordination:	Cordula Pandary, ARFE	

1 INTRODUCTION

La crise financière venue des Etats-Unis devint une crise économique mondiale en 2008-2009, avec des effets directs sur les économies nationales européennes, mais aussi sur les budgets publics et privés. Les effets sur les Fonds européens dans la prochaine période de programmes ne sont pas encore connus et les débats ont été intensifs à tous les niveaux. En 2009 l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) s'est penchée ensemble avec des acteurs concernés sur les thèmes de la **durabilité et des futurs défis** par rapport aux régions (trans)frontalières européennes. Par conséquent, en 2009 plusieurs activités se concentrèrent sur l'avenir des politiques structurelle et de cohésion et dans ce contexte sur les perspectives pour la coopération transfrontalière.

Par conséquent, le Comité directeur de l'ARFE a accordé beaucoup d'attention à ce thème. Surtout par la publication du rapport de Fabrizio Barca en été 2009, préparé à la demande de la Commissaire Danuta Hübner, il est devenu évident qu'il y a toujours de grandes différences dans les Etats membres en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique de cohésion européenne et – par conséquent – de grands défis à relever.

Pour cela, dans sa prise de position relative au rapport Barca, l'ARFE a demandé une **approche plus qualitative des programmes et projets** ainsi qu'une **simplification de la gestion et du contrôle financier**. De plus, il est important que dans la prochaine période financière l'**échange d'expériences direct** entre les régions frontalières plus développées et celles moins développées soit à nouveau prévu.

Les régions frontalières membres de l'ARFE et en particulier celles profitant des services de l'Association peuvent tout particulièrement confirmer la valeur ajoutée de l'échange d'expériences et du savoir-faire par rapport à la coopération transfrontalière. La participation des représentants des institutions européennes et du Comité des Régions au travail du Conseil consultatif de l'ARFE garantit par ailleurs que le lobbying de l'ARFE tient compte des développements les plus récents à l'échelle européenne et que l'ARFE peut contribuer à toutes les discussions importantes au niveau européen.

Les contacts de l'ARFE avec les **Institutions à l'échelle européenne** furent très intensifs et fructueux en 2009. Cela est tout particulièrement valable pour les relations de travail avec le **Directeur général de la DG REGIO M. Dirk Ahner**. Des rencontres eurent aussi régulièrement lieu avec la **Commissaire de la Politique régionale Mme Danuta Hübner** et son successeur **M. Pawel Samecki**. Le Commissaire Samecki fut l'un des princi-

paux intervenants à la Conférence annuelle de l'ARFE début novembre à Gand dans l'Euregio Scheldemond et qui traita en particulier le thème: « **Coopération transfrontalière après 2013. Des réponses régionales aux actuels défis européens** ».

Plus de 220 représentants des régions (trans)frontalières étaient présents à Gand pour discuter de l'avenir de la coopération territoriale. En plus du Commissaire Pawel Samecki, le **Président du Comité des Régions (CdR) M. Luc van den Brande** participa à la Conférence. Sa présence confirme la bonne coopération entre l'ARFE et le CdR qui se base sur leur Plan d'action commun et un échange systématique de points de vue. Dans ce contexte il convient de mentionner les contributions de l'ARFE à des conférences extraordinaires du CdR comme le **Sommet des régions et des villes à Prague** (du 5 au 6 mars) ou à l'occasion du **Sommet mondial sur le climat en décembre 2009 à Copenhague**. En ce qui concerne Copenhague, plusieurs membres de l'ARFE ont réagi à l'appel du Secrétariat général et ont envoyé de courts messages vidéo pour montrer ce que les régions frontalières font en matière de protection du climat.

L'environnement naturel et la durabilité sont des thèmes particulièrement importants pour les régions frontalières, car la protection durable de l'environnement dans une zone frontalière n'est efficace que si la région voisine au-delà de la frontière complète et soutient les efforts dans ce domaine.

La valeur ajoutée européenne de la coopération transfrontalière est évidente. Par contre, les politiques nationales ignorent ce fait parce que dans la plupart des zones frontalières il est difficile de voir les résultats de la coopération transfrontalière séparément des résultats généraux. Il est d'autant plus important que la voix des régions frontalières continue de se faire entendre non seulement en Europe, mais aussi au niveau national à l'aide des membres de l'ARFE. L'ARFE est prête à continuer à guider ce processus.



Martín Guillermo-Ramírez
Secrétaire général

2 L'ARFE EN QUELQUES MOTS

MISSION

- ➡ C'est notre mission d'agir pour le bénéfice de toutes les régions frontalières et transfrontalières européennes, en rendant explicite leurs problèmes, chances, tâches et projets particuliers.
- ➡ Nous initions, soutenons et coordonnons la coopération entre les régions (trans)frontalières en Europe et créons des réseaux utiles pour faciliter la coopération et l'échange d'expériences.
- ➡ Nous facilitons l'échange du savoir-faire et des informations pour définir et canaliser des intérêts communs et pour offrir des solutions appropriées aux problèmes frontaliers de tous les jours.
- ➡ Nous représentons les intérêts communs de nos membres vis-à-vis des parlements, organes, administrations et institutions nationaux et internationaux.
- ➡ Nous informons les institutions européennes et le public des thèmes transfrontaliers et des besoins spécifiques des régions frontalières et nous faisons des propositions quant à des projets et des initiatives politiques.

ORGANISATION

Les organes de l'ARFE sont l'Assemblée générale, le Comité directeur et le Secrétaire général.

- ➡ **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** est l'organe suprême. Tâche: Election du Président, du Comité directeur, l'adoption des adhésions et des exclusions de membres et la fixation des cotisations des membres.
- ➡ Le **COMITÉ DIRECTEUR** est élu pour 2 ans. Il se compose du Président, de sept Vice-Présidents, du Trésorier et d'au minimum 20 membres représentant des régions frontalières et transfrontalières en tenant compte d'un équilibre régional (géographique).
- ➡ Le Comité directeur est responsable des positions principales de l'ARFE, de la coopération avec les institutions, organisation et associations européennes et nationales. Le Comité directeur désigne le Secrétaire général.
- ➡ Le **PRÉSIDENT** est le représentant suprême de l'ARFE et la représente vers l'extérieur. Il est autorisé de prendre des décisions en accord avec le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** qui est habilité à agir en tant que fondé de pouvoir et de représenter l'Association.



Réunion du Comité directeur à Evora (Portugal) en mai 2010

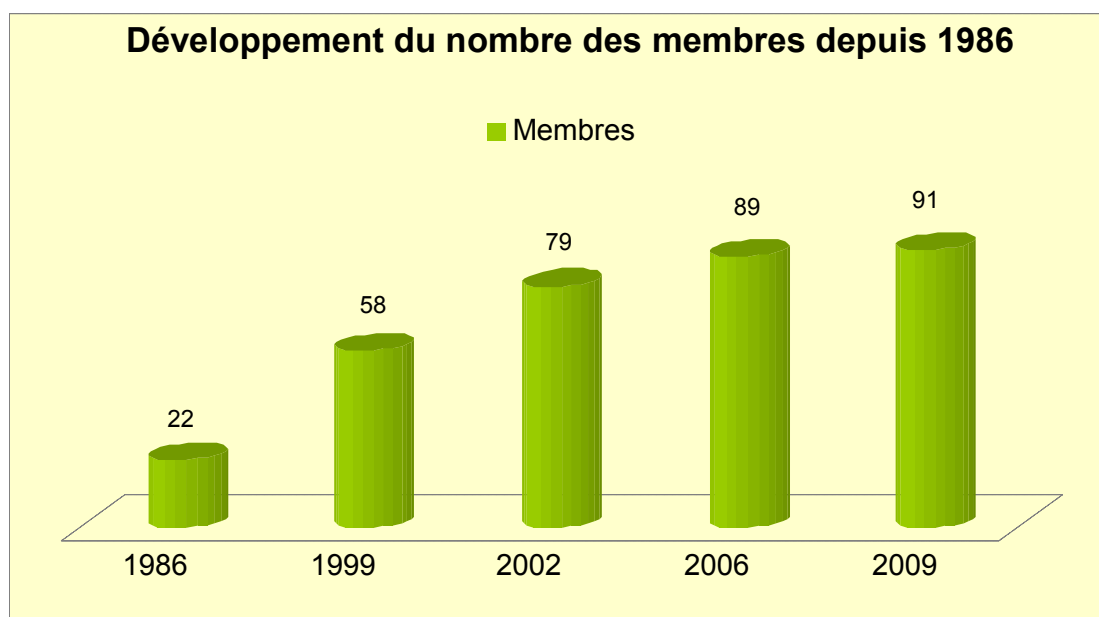
HIGHLIGHTS 2009



3 STRUCTURE DES MEMBRES

À la fin de 2009, l'ARFE comptait 91 membres représentant presque 200 Régions frontalières de par l'Europe entière. Après une forte augmentation au début des années 90 à la suite des changements politiques profonds en Europe centrale et orientale, le nombre de membres est actuellement stable. La différence entre le nombre des membres et le nombre de Régions frontalières

tient au fait que beaucoup de régions transfrontalières comprennent plusieurs Régions frontalières nationales. En outre, des structures de coopération de large étendue telles que la Communauté de travail des Pays alpins, le Conseil des Ministres nordiques, l'Eurorégion Carpates, etc. incluent comme membres des Régions frontalières de plusieurs Etats.



La structure des membres révèle une proportion équilibrée de Régions frontalières et transfrontalières issues à la fois de l'« ancienne » Union européenne et des nouveaux États membres. L'ARFE a maintenu une position forte afin d'étendre ses opérations au travers des nouvelles frontières extérieures de l'Union européenne (incluant les Régions avoisinantes de Russie, de Bélarus, d'Ukraine, de Moldavie et les pays voisins de la zone méditerranéenne) Il se trouve un fort mouvement pour renforcer la Coopération transfrontalière dans ces pays, à la fois au niveau régional et national dans bien des cas. Les effets de la globalisation, tout comme les défis croissants, propulse la Coopération transfrontalière bien au-delà vers le Caucase, en Arctique et même dans les continents américains et africain. Certains nou-

veaux membres de la Fédération de Russie et de ses pays voisins hors de l'Union européenne furent déjà acceptés comme membre de plein droit. D'une manière générale, une aire de travail plus ample et par conséquent un nouveau défi s'étend devant notre petit secrétariat.

Il convient que l'ARFE analyse avec soin son actuelle charge de travail - la préparation de positions, le suivi à l'échelle européenne, les affaires nationales et régionales, l'organisation de manifestations et la participation à des projets – et la met en correspondance de sa réalité organisationnelle et financière, tout particulièrement en ce qui concerne l'actuel personnel et revenu.

En 2009 les régions suivantes ont été admises en tant que membres de l'ARFE à part entière :

- Euroregion Slobozhanschina (RU/UA)
- Euroregion Yaroslavl (RU/UA).

4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE ANNUELLE

4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Assemblée générale et Conférence annuelle de l'ARFE 2009 se sont tenues **du 5 au 7 novembre à Gand en Euregio Scheldemond (Belgique)**. Plus de 220 participants venant de 24 pays différents étaient présents à cette manifestation organisée d'une manière excellente par les collègues de l'Euregio Scheldemond. L'Euregio Scheldemond, qui fut pour la première fois l'hôte de notre grande manifestation annuelle, fait avancer depuis une vingtaine d'années la coopération transfrontalière entre les Provinces belges de Flandre occidentale et Flandre orientale ainsi que la Province néerlandaise de Zeeland, coopération soutenue financièrement depuis 1991 par le programme INTERREG. Dans ce cadre plus de 250 projets de coopération ont pu être réalisés, entre au-

tres dans le domaine du marché du travail. A la demande de la région hôte le marché du travail fut tout particulièrement traité pendant la conférence annuelle. Lors de l'Assemblée générale furent tout particulièrement traités le rapport annuel 2008, les comptes annuels 2008, le budget 2010 ainsi que le budget supplémentaire 2009. Le Secrétaire général y a également fait le rapport des actions de l'unité opérationnelle (task force) Stratégie et Finances créée en été 2009 à l'initiative du comité directeur lors de sa réunion à Burg (Euregio Spree-Neisse-Bober). L'objectif de cette unité opérationnelle était de trouver de nouvelles idées et propositions de solutions pour assurer une situation financière et organisatrice durable de l'ARFE.



« On peut comparer la coopération transfrontalière à un grand tapis de pièces assemblé de tissus divers. Les régions frontalières sont les jonctions d'Europe et tout le monde sait que la force de l'ensemble dépend de la force de ses jonctions. Cette expérience est à la base de ma conviction profonde que les zones frontalières jouent un crucial comme laboratoire et moteur du développement continental en Europe. »

Karl-Heinz Lambertz

Initialement l'élection d'un nouveau Président était prévue pour l'Assemblée générale, car l'ancien Président Lambert van Nistelrooij avait démissionné en été 2009. Comme jusqu'à l'Assemblée générale il n'y avait pas de candidat approprié pour cette fonction, l'élection n'a pas eu lieu comme initialement prévu. La désignation du nouveau Président de l'ARFE n'a eu lieu qu'en février 2010 lors de la réunion du comité directeur à Oulu (Bothnian Arc), où **Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique a accepté ce poste après avoir été demandé par les Vice-Présidents de l'ARFE. Monsieur Lambertz est membre du Comité des Ré-

gions et *rapporteur* du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pour les affaires transfrontalières. Il préside un groupe de travail du Congrès sur la coopération interrégionale (GT-CIR) y compris en particulier la coopération transfrontalière qui a contribué à la création et la durabilité de plusieurs eurorégions en Europe orientale, l'Adriatique et Mer Noire. Il dispose d'une longue expérience dans les domaines de la cohésion territoriale et de la coopération transfrontalière particulièrement importante pour la Communauté germanophone de Belgique et représente sa région au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin et la Grande Région.

4.2 CONFÉRENCE ANNUELLE

En 2009 le thème de la Conférence annuelle de l'ARFE fut **La Coopération Transfrontalière après 2013: Des Réponses Régionales aux actuels défis européens**. Tout au début de la conférence le 5 novembre le Commissaire de la Politique régionale, M. Paweł Samecki, fut une allocution sur le sujet très actuel de l'avenir des politiques européennes de la cohésion et régionale. D'autres intervenants de haut niveau furent le Président du Comité des Régions M. Luc van den Brande et le Directeur général de la DG REGIO/Commission européenne M. Dirk Ahner.



Source: DG REGIO

Dans son allocution thématique le **Commissaire de la Politique régionale M. Paweł Samecki** assura que également à l'avenir les régions frontalières européennes joueront un rôle très important dans la politique de cohésion européenne. C'est tout particulièrement dans les régions frontalières qui coopèrent étroitement avec leurs voisins que le rôle de l'Union européenne dans la vie de tous les jours devient visible.

M. Samecki souligna les **effets économiques positifs** qui ont pu être obtenus à l'aide de la cohésion européenne, tout en admettant qu'il convient encore à résoudre beaucoup de problèmes tout particulièrement en ce qui concerne la **gestion financière**.

L'Association des régions frontalières européennes a pu accueillir à Gand des représentants de haut rang des institutions européennes et des régions frontalières (de gauche à droite) : Jean-Paul Heider, 1^{er} Vice-Président du Conseil régional d'Alsace et 1^{er} Vice-Président de l'ARFE; Luc van den Brande, Président du Comité des Régions; Dirk Ahner, Directeur général de la DG REGIO, Commission européenne.



Source: DG REGIO

L'allocution thématique de M. Ahner a tout particulièrement évoqué l'intérêt de l'auditoire. Il s'y concentra surtout sur les négociations et débats en cours sur l'avenir des cohésion et politique régionale européennes. Il rappela que malgré les développements au niveau de l'intégration **européenne les frontières** nationales jouent toujours un rôle important dans la vie des populations vivant dans des zones frontalières. Les frontières continuent à séparer les systèmes administratifs et de formation nationaux ainsi que les marchés de l'emploi et également dans le secteur de la protection civile et de l'environnement on ne réussit pas toujours de développer des stratégies conjointes avec les pays voisins. Pour cela il serait d'autant plus important de **continuer à renforcer la coopération transfrontalière**.

M. Ahner estime que les aspects suivants sont tout particulièrement importants en ce qui concerne l'avenir de la coopération territoriale:

- ➡ Il convient tenir encore plus compte de **la composante stratégique** de la coopération territoriale qui doit aussi se refléter sur les différents programmes. Pour cela il convient commencer le plus tôt possible à élaborer les programmes pour que les acteurs concernés aient assez de temps pour s'échanger par rapport à l'orientation stratégique des programmes.
- ➡ Il convient assurer que les moyens venant des différents fonds se complètent pour obtenir une meilleure efficacité et cohérence dans le domaine des politiques régionale et de cohésion.
- ➡ Les résultats de la coopération territoriale souvent difficiles à quantifier doivent être encore mieux visibles au public. Pour cela il conviendrait répertorier les résultats des projets systématiquement dans les régions et les **communiquer vers l'extérieur**.



*Environ 220 représentants régionaux ont participé à la Conférence annuelle de l'ARFE à Gand.
(Source: DG REGIO)*

Lors de la matinée du 6 novembre fut traité le sujet principal de la Conférence annuelle : **La Coopération Transfrontalière après 2013: Des Réponses Régionales aux actuels défis européens**. Cinq experts venant de différentes zones frontalières y discutèrent sous la présidence de **M. Reinhold Kolck** sur l'avenir de la coopération transfrontalière et les défis auxquels se voient confrontées les zones frontalières européennes. Le président du Comité consultatif de l'ARFE **M. Jens Gabbe** fit une courte introduction en soulignant l'importance de la coopération transfrontalière pour le développement régional et l'intégration européenne. Il évoqua également la valeur ajoutée sociale, institutionnelle, économique et culturelle de cette coopération.

En général la Conférence annuelle de l'ARFE à Gand soulignait comment la coopération transfrontalière contribue à la construction d'une Europe politique en reliant des communautés à travers les frontières européennes. Malgré quelques problèmes logistiques y compris une grève des chemins de fer belges, toutes les institutions européennes, quelques Etats membres et la plupart des régions (trans)frontalières européennes ainsi que des chercheurs, des entreprises et

d'autres acteurs concernés se réunit à Gand à l'occasion de cette manifestation très bien organisée par l'Euregio Scheldemond.

A la demande de la région hôte (« Le thème de l'hôte ») dans l'après-midi la séance traita le marché de l'emploi transfrontalier dans le scénario de la crise économique où beaucoup de questions sont à réviser, y compris les nouvelles conditions du marché de l'emploi. Ce thème prendra encore de l'ampleur après l'ouverture des derniers marchés du travail nationaux au printemps 2011. Sous la présidence de M. **Marc de Buck**, 1er Député de la Province de Flandre orientale et Vice-Président de l'ARFE, sept experts discutèrent des possibilités de la coopération transfrontalière dans le domaine du marché de l'emploi, des derniers développements dans les différentes zones frontalières et des obstacles toujours existants.



Source: DG REGIO

Dans le scénario des défis mondiaux et européens Wilhelm Patri, Directeur gérant de Regionalmanagement Oberösterreich GmbH (Haute Autriche), recommanda aux régions de se redéfinir: « Les régions devraient se voir plutôt comme des zones complémentaires par rapport aux régions centrales. De plus il convient que les régions créent des nouveaux espaces fonctionnels ou bien des espaces vitaux. Pour atteindre ce but il est nécessaire de créer un équilibre entre l'environnement, le social et l'économie. Une région nécessite une économie dynamique, une approche écologique durable, un bon équilibre social ainsi que des racines intellectuelles et culturelles. »



Firent le point de leurs expériences au niveau du marché de l'emploi transfrontalier (de gauche à droite): Harald Krebs, Directeur gérant de l'EUREGIO; Marten Wiersma, Député de la Province de Zeeland; Marc de Buck, 1^{er} Député de la Province de Flandre orientale et Vice-Président de l'ARFE; Hans de Jonge, Président EURES Cross Border Euregio Scheldemond

(Source: DG REGIO)

En finalisant la **Résolution finale de la Conférence annuelle 2009**, l'ARFE a tenu compte des résultats de la manifestation en soulignant surtout la contribution de la coopération territoriale et notamment de la coopération transfrontalière quant à l'intégration européenne et la cohésion territoriale:

- ➡ **La Coopération territoriale** concourt à la **Cohésion territoriale** de pair avec l'**Aménagement du territoire** et aide à **surmonter le morcellement territorial de l'Union européenne** comme l'inconsistance ou le manque de cohérence provoquées par les différences nationales. Dans un second temps seulement, l'on peut mieux **surmonter les défis** de la mondialisation que sont la mutation climatique, le vieillissement de la population ou les conséquences de l'utilisation de matières premières renouvelables (pour l'énergie et l'alimentation) (relation étroite entre Politique territoriale et Politique de cohésion).
- ➡ Au sein de la Coopération territoriale, **la Coopération transfrontalière doit rester toujours la première priorité politique et un objectif politique autonome** que l'on se doit de renforcer.
- ➡ **La Coopération transfrontalière** est très fortement touchée par la Cohésion territoriale. Lorsqu'il ne se trouve **pas de cohésion au long des frontières européennes**, il devient très **difficile** de réaliser l'**Intégration européenne** et la Cohésion territoriale.
- ➡ La Coopération transfrontalière est en ce sens un **pilier de l'Intégration européenne et de la Cohésion territoriale**.
- ➡ A long terme, **la Coopération transfrontalière reste l'un des quelques Instruments de l'Union européenne** par lesquels des citoyens et des Régions atteignent immédiatement une Union européenne élargie, tout comme peuvent être réalisés **Subsidiarité et Partenariat de proximité** avec les citoyens.
- ➡ En conséquence, les Programmes d'aide de l'Union européenne doivent valoir pour toute l'Europe **pour toutes les Régions frontalières** et contribuer à la **solution de tous les problèmes frontaliers** qui apparaissent maintenant ou apparaîtront dans le futur (et non seulement en priorité de nature économique).

4.3 REMISE DU PRIX DE L' ARFE 2009

Pour la première fois, le Prix de l'ARFE « Sail of Papenburg » soutenu par la Région Ems Dollart fut décerné à l'occasion de la Conférence annuelle 2002. Dans la ligne du thème 2009 « **Coopération transfrontalière après 2013 - Réponses régionales aux défis européens** » le Prix fut décerné à l'**Euregio Scheldemond (B/NL)** pour le projet **Bio Base Europe: : Innovation et formation pour une bioéconomie durable**. Le Prix fut remis officiellement par le Président du Jury de l'ARFE, M. Reinhold Kolck.



Lauréats du prix "Sail of Papenburg" 2009

Bio Base Europe est une initiative de recherche et de formation belge, néerlandaise et européenne pour promouvoir la transition d'une économie basée sur des ressources fossiles vers une économie plus durable, soutenue par Interreg (<http://www.biobaseeurope.org/>).

5 COMITÉ DIRECTEUR

Les réunions suivantes du Comité exécutif de l'ARFE eurent lieu en 2009 :

- ➡ Le 13 mars 2009 à Linz, Haute Autriche (A)
- ➡ Le 5 juin 2009 à Burg, Euroregion Spree-Neiße-Bober (D)
- ➡ Le 18 septembre 2009 à Salamanque, Castilla y León (ES)
- ➡ Le 5 novembre 2009 à Gand, Euregio Scheldemond (B).

Tout au long de l'année 2009, le Comité exécutif se pencha en particulier sur les thèmes suivants :

- ➡ Politiques européennes de cohésion et structurelle
- ➡ Groupement européen de coopération territoriale (GECT)
- ➡ Agenda territoriale de l'Union européenne
- ➡ Santé transfrontalière
- ➡ Politique des transports transeuropéens
- ➡ Zones rurales transfrontalières
- ➡ Partenariat oriental et coopération transfrontalière aux frontières extérieures de l'UE
- ➡ Coopération transfrontalière dans le domaine de la Santé
- ➡ Coopération transfrontalière aux Frontières extérieures de l'Union européenne
- ➡ Coopération transfrontalière en zones de montagne
- ➡ Coopération transfrontalière en Régions maritimes
- ➡ Changement climatique et développement durable



Comité directeur de l'ARFE à Burg (Allemagne) en juin 2009

Source: Euroregion Spree-Neiße-Bober



Comité directeur de l'ARFE à Salamanque (Espagne) en septembre 2009

Il y a eu des rapports extensifs où furent abordés la plupart de ces thèmes. Le Comité exécutif les discuta et élaborait des recommandations spéciales et des remarques concernant la Coopération transfrontalière. Sur cette base, l'Association élaborait une série d'arguments et de requêtes pour les Institutions européennes et nationales. Les membres de l'ARFE reçoivent des informations écrites à propos des recommandations ainsi que des réactions aux niveaux européen et national (succès ou échec des interventions).

De plus, le Comité exécutif traitait aussi de questions organisationnelles et internes, telles que les événements de l'ARFE (Forums spéciaux), les contenus de travail, les questions financières, le Comité consultatif, les Unités opérationnelles sur la Santé et les Frontières extérieures et les perspectives futures de l'ARFE. Dans la ligne des décisions de l'Assemblée générale, il fut constamment répété par le Comité exécutif que l'ARFE devait rester une Organisation autonome, que ce soit en termes financiers comme de contenus. Si l'ARFE veut assurer son avenir durable, il est très important qu'elle dispose de ressources matérielles et humaines suffisantes et que la bonne réputation qu'elle a au niveau européen soit maintenue.

L'ARFE exécute du bon travail au service de l'ensemble des régions frontalières et transfrontalières européennes. Grâce à elle la coopération transfrontalière ne perd pas son importance et figure régulièrement sur l'agenda des institutions européennes et ainsi ce thème est continuellement traité à Bruxelles. C'est une priorité croissante à Bruxelles. L'ARFE rassemble des partenaires des différentes régions frontalières européennes qui peuvent échanger leurs expériences et des informations et apprendre les uns des autres. L'ARFE est une médiatrice au cas de conflits et cherche à trouver des solutions rapides et simples aux problèmes frontaliers.

Après la chute du rideau de fer de nombreuses nouvelles structures transfrontalières furent créées et l'ARFE était souvent et premièrement l'organisation à laquelle on demandait de l'assistance technique grâce à son expertise. A présent il s'agit de développer une **stratégie pour l'avenir de l'ARFE** pour qu'elle soit en mesure de rester attractive pour ses membres également à l'avenir, pour attirer de nouveaux membres et pour rester un partenaire fiable et important des institutions politiques aux échelles européenne, nationale et régionale.

6 THÈMES PRINCIPAUX EN 2009

6.1 POLITIQUES EUROPÉENNES DE COHÉSION ET STRUCTURELLE

En 2009 l'ARFE a maintenu ses contacts avec la Commission européenne, en particulier avec le responsable de la Politique régionale. C'était la dernière année du mandat fructueux de Danuta Hübner et la première partie du mandat court et enthousiaste de Paweł Samecki. Pendant son mandat comme Commissaire de la Politique régionale Mme Hübner a intensifié ses efforts pour mieux impliquer les **autorités régionales et locales ainsi que les organisations régionales en ce qui concerne les débats politiques** au niveau européen. Dû à son initiative pour lancer un débat sur la Cohésion territoriale (Livre blanc, 2008), un représentant du Ministère italien de l'Economie et des Finances, M. Fabrizio Barca a élaboré un rapport détaillé traitant des résultats et défis de la Politique de Cohésion européenne.

Le rapport Barca propose une concentration sur 3 à 4 priorités clés (touchant à 65 % des fonds), un nouveau cadre stratégique, une nouvelle relation contractuelle « Etats membres de l'UE » et demande une politique des dépenses complémentaire, innovatrice et flexible, le soutien de nouvelles expériences ainsi qu'une meilleure implication des niveaux régional et local. Le rapport souligne également l'importance de la Coopération territoriale qui devrait cependant soutenir la mise en œuvre des objectifs définis par les priorités clés. Le message principal du rapport est que **l'ensemble des régions** peut contribuer à de différents niveaux à la réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne. Dans ce contexte il serait important de mieux tenir compte des différences régionales. Le rapport correspond en général aux attentes des régions frontalières et transfrontalières et de l'ARFE en ce qui concerne les développements nécessaires à l'avenir. L'ARFE a élaboré des commentaires relatifs à ce rapport qui furent discutés au sein du Comité directeur à l'occasion de sa réunion tenue en septembre 2009 à Salamanca. L'ARFE a également établi un dialogue fructueux avec le professeur Barca qui a fait de très bonnes recommandations en soulignant tout particulièrement le besoin d'obtenir des résultats en ce qui concerne la vie des citoyens, même si ces résultats-là sont difficiles à mesurer par les décideurs.

Le 25 juin 2009 la Commission européenne a publié son **6^{ème} Rapport de progrès** sur la Cohésion économique et sociale, se concentrant sur la créativité et l'innovation comme éléments principaux pour surmonter l'actuelle crise économique. Ce rapport a souligné les éléments renforçant la créativité et l'innovation aussi bien dans les régions plus développées que dans celles moins développées, y compris des formes d'innovation technologiques et non technologiques (comme l'organisation de la société, des processus culturels et l'innovation aux niveaux des services). Il a également fourni une synthèse relative au débat actuel sur la Cohésion territoriale. L'ARFE en a élaboré un résumé pour ses membres du point de vue de la Coopération territoriale.

Dans l'ensemble ce processus était accompagné par des rencontres régulières avec le Directeur général Dirk Ahner. Les discussions se concentraient sur l'amélioration qualitative des programmes et projets (meilleures pratiques de coopération transfrontalière), la participation des partenaires sociaux, l'allocation directe de fonds de l'UE aux zones frontalières, l'amélioration des procédures Interreg et les GECT.



La commissaire, M^{me} Hübner, a déclaré: «Le rapport Barca vient confirmer que la politique de cohésion constitue un pilier essentiel du processus d'intégration européenne. Il montre que toutes les régions devraient pouvoir exploiter leur potentiel sur le plan du développement économique et que tous les citoyens devraient tirer profit de la politique de cohésion, quel que soit leur lieu de résidence. Ce rapport confirme que les réformes que nous avons entreprises ces cinq dernières années sont les bonnes. Il trace aussi de nouvelles perspectives audacieuses qui élargissent notre vision de la rénovation de la politique.»

Source: Commission européenne

6.2 GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT)

Le Comité des régions s'est acquis à la cause d'observer les développements dans les États membres particuliers en ce qui concerne la mise en œuvre de réglementations GECT et d'examiner le processus de fondation de GECT particuliers. À cette fin, un **Groupe d'expert sur le GECT** fut établi au sein du CdR, qui surveille l'adoption et la mise en œuvre de dispositions au niveau des États membres et facilite l'échange de connaissance et d'expériences. Le Secrétariat général de l'ARFE est activement impliqué dans les activités de ce Groupe d'experts et porte une attention soutenue à toutes les actions et décisions en lien avec le GECT menées aux niveaux européen et national.

En se basant sur des rapports des États membres et sur les échanges avec la DG Régio et le CdR, le Comité consultatif de l'ARFE a continuellement mis à jour les informations disponibles sur le GECT et a utilisé les premières expériences dans la mise en œuvre du nouvel Instrument légal de l'Union européenne dans ses commentaires et opinions. Des documents sur le GECT élaborés par l'ARFE ont été régulièrement distribués aux membres du Comité exécutif et aux Régions membres intéressées par le sujet, tout particulièrement les **propositions d'amendement relatives au règlement sur le GECT** que l'ARFE a élaboré en été 2009.

Les manifestations (entre autres) traitant le GECT auxquelles l'ARFE a participé en 2009:

- ➡ Le 31 mars 2009 à une **conférence du Comité des Régions** sur les perspectives de la coopération transfrontalière en Europe, tenue à Bruxelles.
- ➡ Le 8 octobre 2009 **Atelier du Comité des Régions** sur le GECT dans le cadre des Open Days à Bruxelles.

En 2010 un accent important a également été mis sur les GECT avec plusieurs manifestations organisées à ce sujet par le Comité des Régions et le Parlement européen, la Présidence espagnole en coopération avec l'ARFE (en mai) et dans le cadre des Open Days 2010 (atelier de haut niveau sur la révision du cadre légal). La MOT a également développé un projet sur les GECT dans le cadre d'UrbAct.

En 2009 quelques nouveaux GECT ont été fondés. Voici deux exemples:

GECT KARST-BODVA

FRONTIERE: Hongrie / Slovaquie

FONDATION: Février 2009

OBJECTIFS: Ce GECT a son origine dans l'Eurorégion Kars fondée en 2001. L'objectif du GECT est de promouvoir la coopération entre les régions membres et de renforcer les cohésions économique et sociale. Pour atteindre ces objectifs il convient élaborer et mettre en œuvre des projets et des plans stratégiques communs pour la région.

GECT DUERO-DOURO

FRONTIERE: Portugal / Espagne

FONDATION: Mars 2009

OBJECTIFS: Ce GECT se compose de communes espagnoles et portugaises le long du fleuve Duero. Son objectif principal est l'organisation et la mise en œuvre de projets transfrontaliers, transnationaux et interrégionaux ainsi que la promotion et le développement de la coopération territoriale entre les deux pays.

INTERNET: <http://duero-douro.com/>

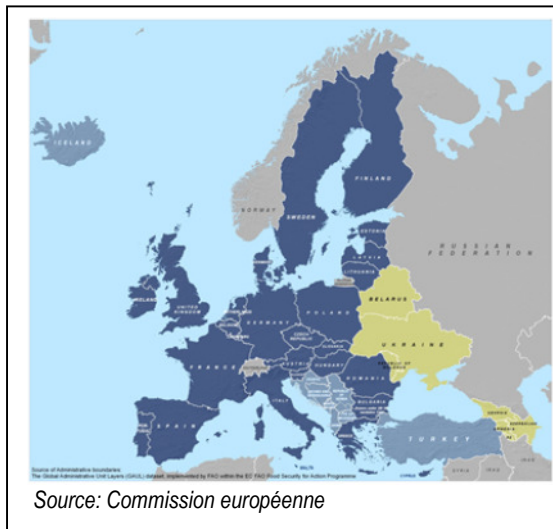
6.3 PARTENARIAT ORIENTAL

En 2009 le Partenariat oriental s'est trouvé à l'agenda de l'UE d'une manière accentuée. L'initiative de l'Union européenne lancée **en mars 2009** avec l'objectif d'intensifier la coopération avec les pays d'Europe orientale et du Caucase méridional qui se sont approchés de l'Union européenne après l'élargissement de l'UE. Plus concrètement il **s'agit d'approfondir les relations avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine** ainsi que du soutien des réformes politiques, économiques et sociales dans ces pays partenaires. Un premier sommet du Partenariat oriental s'est tenu **le 7 mai 2009 à Prague**.

L'ARFE a été demandé à faire une contribution à l'occasion d'un forum au Comité des Régions début juillet 2009. Cela a mené à de bons contacts avec la DG RELEX qui met un accent particulier sur la coopération transfrontalière et la gestion des postes de douanes. L'ARFE dispose de bonnes données relatives à ces thèmes et présente régulièrement ses propositions lors des discussions au niveau de l'UE.

L'ARFE a déjà élaboré quelques documents et propositions traitant ces sujets et qui sont utilisés régulièrement à l'échelle européenne. L'Association a aussi participé à des conférences traitant ce sujet, comme la Vème Conférence annuelle « Coopération transfrontalière dans la Fédération russe, l'UE et la Norvège » organisée en septembre 2009 à St Petersburg avec la participation de délégués de haut rang de la Fédération russe, les gouvernements des pays littoraux de la Mer Baltique, l'Union européenne et beaucoup de participants du niveau sous-national, des agences de développement etc.

Des membres de l'ARFE dans les pays du Partenariat oriental ont facilité une participation intensive de l'Association dans ces processus. La participation régulière à des activités organisées tout particulièrement en Ukraine a fait que l'Association est considérée par les niveaux régionaux et nationaux comme un partenaire pertinent. En 2009 l'unité opérationnelle de l'ARFE Frontières extérieures a grandi quant à sa présence, ses actions et ses membres (voir à ce sujet la section 7.2).



Source: Commission européenne

6.4 LES LANGUES DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

Le 29 avril 2009 l'ARFE a rencontré la membre du Parlement européen Grażyna Staniszewska pour discuter de l'importance de la langue du voisin dans les zones frontalières et des possibilités de faire la promotion des projets de langues dans les régions frontalières. De plus, à l'occasion de la Conférence annuelle à Gand en novembre 2009 un **atelier thématique** sur les langues dans les zones frontalières fut organisé à nouveau sous la direction de Ruud Halink (Talenacademie, NL). Dans le cadre de l'atelier les participants avaient la possibilité de s'échanger et de présenter leurs initiatives en matière de langues dans les zones frontalières. Un exemple en est l'Offensive de langues germano-tchèque de l'EUREGIO EGRENSIS, mise en oeuvre avec beaucoup de succès déjà depuis 2005 dans le triangle Bavière-Saxe-Bohème.



Cette campagne de l' EUREGIO EGRENSIS en matière de langues a l'objectif de soutenir la connaissance de la langue du voisin en faveur du développement de la région. Le fait de ne pas maîtriser la langue du voisin réduit énormément les possibilités de développement qu'offre la coopération transfrontalière aux citoyens vivant dans l' EUREGIO EGRENSIS. L'initiative germano-tchèque vise à améliorer les capacités interculturelles au sein de l' EUREGIO EGRENSIS.

Les trois priorités de l'initiative :

1. Créer de la connaissance, convaincre, augmenter la demande ;
Il convient améliorer le prestige de la langue de pays voisin à l'aide d'une coopération intensive avec les médias et d'autres multiplicateurs (lobbying).
2. Présentation, documentation et dissémination de bonnes pratiques, échange d'expériences amélioré;
Il convient documenter et disséminer la grande gamme d'initiatives, de services et de projets déjà mis en œuvre.
3. Plus de cours de langues et de soutien technique.
L'objectif d' EUREGIO EGRENSIS est l'augmentation ou au moins le maintien du nombre de cours de langues.

Source: www.euregio-egrensis.de

6.5 ZONES TRANSFRONTALIÈRES RURALES, DE MONTAGNE ET LITTORALES

Zones transfrontalières rurales

Après le Forum de l'ARFE sur les zones rurales organisé en mars 2007 au monastère de Seeon en coopération avec l'EuRegio Salzburg-Berchtesgadener Land-Traunstein, ce thème se trouvait régulièrement à l'agenda du Comité directeur de l'ARFE. M. Hermann Steinmaß a élaboré un document de travail sur le développement rural pour mettre l'accent sur les défis et problèmes spécifiques des zones rurales. En outre

l'ARFE a préparé un résumé de la **résolution relative à la complémentarité et la coordination de la politique de cohésion y compris des mesures pour le développement des zones rurales** que le Parlement européen approuva en mars 2009. L'Association continuera à suivre les débats sur la politique agricole commune et le chapitre croissant du développement rural.

Conclusions de la Résolution du Parlement européen sur les complémentarités et la coordination de la Politique de Cohésion par rapport aux mesures pour le développement rural :

- La Politique de développement rural a une grande influence sur la Cohésion territoriale.
- Pour cela il convient que les mesures relatives au développement rural ne soient pas à nouveau séparées des politiques de cohésion et de développement régional.

Mieux que la PAC cette politique est en mesure de fournir de l'aide en ce qui concerne les aspects non-agricoles du développement rural (p.ex. éducation et infrastructure).

- Inclure la politique de développement rural dans la politique de cohésion et de développement est seulement possible si le développement rural reçoit du soutien financier approprié et si ces fonds sont utilisés conformément aux objectifs fixés pour les zones rurales.

Zones transfrontalières de montagne

Grâce à la coopération active des représentants des Pyrénées, des Alpes et des Carpates au sein du Comité directeur de l'ARFE les défis et problèmes spécifiques de la coopération transfrontalière en zone de montagne sont régulièrement discutés lors des réunions du Comité directeur. De plus l'ARFE est entrée en contact avec d'autres réseaux, au sein desquels des représentants de régions de montagne

se sont rassemblés, pour voir quelles sont les possibilités de coopération. Dans ce contexte l'ARFE voudrait tout particulièrement renforcer la coopération avec l'Association européenne des élus de montagne (AEM) et organiser un forum commun en 2011 pour analyser les actuels défis et les futures perspectives de développement dans ces zones sensibles.

Zones transfrontalières littorales

La coopération maritime est un thème important à l'échelle européenne. 22 Etats membres de l'UE sont des Etats littoraux ou des Etats insulaires. 40 % des citoyens de l'UE vivent dans des zones littorales. Pour améliorer et coordonner la coopération entre les différentes plateformes et réseaux pour la coopération maritime, à l'initiative du Comité des Régions l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) fut créée. La réunion constitutive avec plus de 79 représentants de 30 pays de la zone méditerranéenne s'est tenue en janvier 2010 à Barcelone (prévue initialement pour mai 2009). La Région Andalucía représente l'ARFE au sein de

cette nouvelle assemblée. M. Manuel Chaves, ancien Président de la Région, fut désigné comme représentant de l'ARFE auprès de l'ARLEM en 2009. Entre-temps M. Chaves a été désigné Vice-Président et Ministre de l'Aménagement du territoire du Gouvernement d'Espagne. Son successeur en Andalucía, M. José Antonio Griñán Martínez est actuellement le représentant officiel de l'ARFE au sein de l'ARLEM. A l'occasion de la Journée européenne maritime une conférence des acteurs concernés par la politique maritime s'est tenue du 19 au 20 mai 2009 à Rome. L'ARFE y fut représentée par M. Francesco Attaguiile de la Région Sicile.

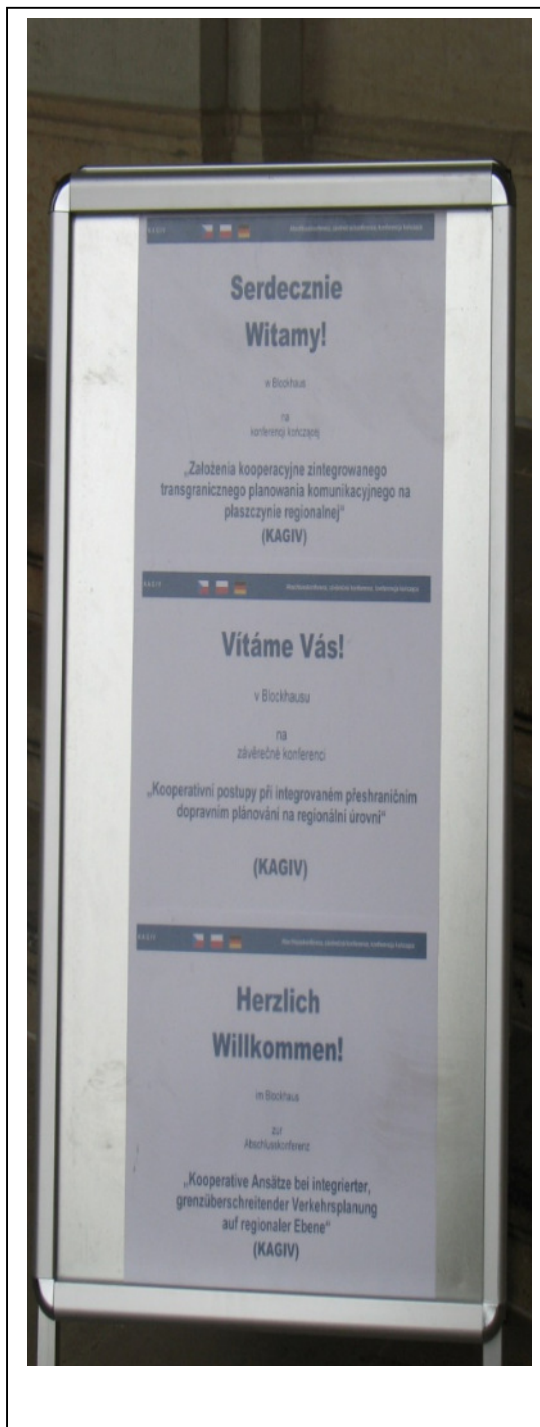
6.6 POLITIQUE DES TRANSPORTS TRANSEUROPEENNE

Depuis sa fondation (1971), l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) s'est intéressée de près des thèmes relatifs à la politique des transports dans les zones frontalières. Un grand nombre de zones frontalières a souffert pendant des décennies à cause de leur situation périphérique (nationale, parfois même européenne) dû au manque d'infrastructures de transport. C'est seulement en surmontant les obstacles économiques, sociaux, culturels, en matière de circulation et légaux et par une vraie intégration européenne assurant l'unité en diversité que la situation périphérique de beaucoup de régions frontalières peut être transformée en une situation centrale et favorable au sein de l'Europe. Il est possible de libérer les régions frontalières aux frontières extérieures de l'UE de leur isolation par des connexions améliorées. Par cela les régions frontalières et transfrontalières deviennent des ponts et des pierres de touche de l'intégration européenne.

En coopération avec la Région Aragon l'ARFE a organisé un colloque politique sur les réseaux de transports transfrontaliers en septembre 2008 à Zaragoza. Les conclusions de ce colloque étaient utilisées dans plusieurs documents de travail de l'ARFE y compris en particulier le document de position de l'ARFE sur le Livre vert de la Commission européenne « RTE-T: un réexamen des politiques - Vers une meilleure intégration du réseau transeuropéen de transport au service de la politique commune des transports ». En ce qui concerne la future politique de transport de l'UE, l'ARFE a inclus les revendications suivantes dans sa position: La future position de la Commission vis-à-vis des gouvernements nationaux doit être clairement définie dans le cadre des RTE-T. Il convient que les schémas directeurs (schémas de réseaux pour toutes sortes de transports) soient à préférence développés par l'UE (en coopération avec les Etats membres), car de cette manière les politiques de transport nationales peuvent être mieux coordonnées. Une planification en réseau à long terme permet de mieux relier les régions frontalières et périphériques et les zones centrales de l'UE et leur permet ainsi de mieux faire face aux nouveaux défis (changement climatique, approvisionnement énergétique, la nécessité de créer de nouvelles infrastructures, liaisons aux nouvelles frontières etc.). Des projets de priorité dans le cadre de ces « schémas directeurs » et la planification des réseaux à long terme devraient générer une valeur ajoutée européenne. Comme il convient que les besoins des infrastructures internationales soient mieux pris en compte, une planification nationale isolée est plutôt obsolète. Des modifications dans un Etat membre au niveau des priorités

politiques ne devraient pas causer des obstacles au niveau des investissements dans un corridor international ou un retards mesures dans un pays voisin.

Le II Forum de l'ARFE sur le transport transfrontalier s'est tenu en 2010 à Huesca (Aragón), dans le cadre de la Présidence espagnole de l'UE. Comme c'était également le cas au I



Forum, le II Forum a pu illustrer un exemple pratique, le passage frontalier central dans les Pyrénées

6.7 COOPERATION DECENTRALISEE

L'ARFE et beaucoup d'autres Associations régionales européennes doivent se rendre compte du processus de mondialisation. Même si nous ne sommes pas toujours aussi attentifs en ce qui concerne la dimension mondiale de la coopération territoriale en général et la coopération transfrontalière en particulier, d'autres partenaires au sein et à l'extérieur de l'Europe s'adressent à nous pour réclamer une implication plus intensive de l'Association en ce qui concerne les débats et les processus actuels pour renforcer la coopération transfrontalière dans les différentes parties du monde, notamment en Amérique latine et sur le continent africain. Cela était également le cas des pays de pré-adhésion à l'UE avant 2004 et la même chose est valable pour la Fédération Russe, les pays du voisinage et certaines nations de la zone méditerranéenne.

Un grand nombre de régions européennes y compris certains membres de l'ARFE disposent déjà de leurs propres agences coopérant avec des pays tiers. Ces agences régionales de développement coopérant sur le plan international jouent un rôle très important quand il s'agit de soutenir la coopération avec le niveau sous-national dans des pays où la décentralisation et la subsidiarité sont faibles ou absentes. L'objectif principal est de soutenir les approches territoriales pour le développement afin de rendre les actions plus effectives, en impliquant les acteurs régionaux et locaux dès le début du processus de développement.

PLATFORMA (plateforme européenne des autorités régionales et locales pour le développement) fut créée en 2008 ayant comme objectif principal d'améliorer la coordination entre les autorités régionales et locales européennes travaillant dans ce domaine. PLATFORMA fut créée dans le cadre de l'appel d'offres de la Commission européenne NSA-LA (acteurs non étatiques – autorités locales). Les principaux objectifs de PLATFORMA sont :

- i. Une meilleure reconnaissance de l'action des autorités régionales et locales en ce qui concerne la coopération au développement.
- ii. Mise en œuvre d'un dialogue solide entre les autorités régionales et locales européennes et les institutions de l'UE en charge de la Politique de développement.
- iii. Soutien d'une coopération décentralisée efficace.

Une autre structure, le Forum Global d'Associations de Régions (**FOGAR**) fut constitué en 2007. L'ARFE se trouve parmi les organisations fondatrices, ensemble avec la CRPM. En 2009 le FOGAR a continué à créer de la conscience dans de différentes parties du monde et l'ARFE a participé à de différentes actions par la participation active de plusieurs membres de notre Association, notamment le Pays Basque et l'Aquitaine. En 2009 des memoranda de consentement furent signés entre le FOGAR et les deux agences des Nations Unies Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

6.8 CLIMATE CHANGE

En 2009 il y a plein de débats mondiaux, dont probablement le principal (et le moins fortuné) fut le débat sur le Changement climatique. Lors du **Sommet sur le Changement climatique de Copenhague**, au début les attentes étaient très hautes en ce qui concerne un accord global. Il n'a cependant pas été possible de trouver des accords supplémentaires relevant relatifs au protocole de Kyoto. Cette expérience frustrante ne devrait pourtant pas troubler notre regard quant à la réalité. Le 16 décembre 2009 le **Comité des régions** (CdR) a organisé une manifestation particulière à Copenhague pour présenter le point de vue des régions et des villes européennes en ce qui concerne le changement climatique. L'**Association des régions frontalières européennes** (ARFE) avait l'occasion de présenter également quelques propositions. Nous avons décidé d'économiser des ressources et de ne pas voyager à Copenhague, mais de mener une campagne virtuelle. Certains des membres de l'ARFE étaient très actifs et ont enregistré de courtes vidéos par lesquels ils expliquent leurs propositions et leur position quant au changement climatique. Sur YouTube on peut déjà trouver plus de 30 contributions. Chacun peut mettre en œuvre nos recommandations, car elles visent surtout sur un changement du comportement des citoyens. C'est effectivement la voie la moins coûteuse, la plus simple et la plus rapide pour assumer ce défi.

Le lien suivant vous mène au site internet du CdR avec des informations sur la manifestation du 16 décembre (y compris la contribution de l'ARFE) :

<http://www.cor.europa.eu/pages/EventTemplate.aspx?view=detail&id=fe9fcfe2-f707-44bf-bf38-0025e8b42e20>

Lien internet pour voir la vidéo du CdR :

<http://www.cor.europa.eu/pages/PressTemplate.aspx?view=detail&id=c387257a-2aec-442d-9f6b-9ac645ad1930>

Sur YouTube (channel "aeb1971") vous pouvez voir les contributions vidéo de membres de l'ARFE:

<http://www.youtube.com/user/AEBR1971#g/u>

De plus, nous avons préparé quatre microsites avec des liens menant aux vidéos et aux documents pertinents:

En anglais: <https://sites.google.com/site/aebcontributionclimatechange/>

En français: <https://sites.google.com/site/arfechangementclimatique/>

En allemand: <https://sites.google.com/site/beitragderagegklimawandel/>

En espagnol: <https://sites.google.com/site/arfecambioclimatico/>

Nous vous remercions de votre soutien : Alentejo (PT), Sønderjylland-Schleswig (DK/DE), Carélie du Nord (FI), Euroregion Slobozhanschina (UA/RU), Université de Belgorod (RU), Irish Central Border Area Network (ICBAN) (IE/UK), Eure-

gio Yaroslavna - Kursk Oblast (RU), EUREGIO (DE/NL), Twente University (Enschede, NL), l'équipe de l'ARFE et le bureau de la Région d'Extrémadure à Bruxelles!

Veuillez noter que si vous êtes membre de l'ARFE et que vous souhaitez placer votre contribution sur YouTube, vous pouvez toujours utiliser les informations d'inscription que vous a envoyé le secrétariat de l'ARFE. La campagne de l'ARFE n'est pas encore terminée, car les défis existent toujours et ce monde n'est pas encore prêt à entreprendre des pas clairs.

7 UNITÉS OPÉRATIONNELLES DE L'ARFE (TASK FORCES)

7.1 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LA SANTÉ TRANSFRONTALIÈRE

L'unité opérationnelle (task force) sur la Santé transfrontalière fut créée en 2007 à l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE à Lappeenranta (Finlande) avec le soutien de la Province de Limbourg (Eurégio Meuse-Rhin). Elle est coordonnée depuis 2009 par le Directeur de la Regio Basiliensis, M. Eric Jakob. L'objectif de l'unité opérationnelle est d'améliorer l'échange d'expériences

des régions frontalières par rapport à la santé transfrontalière et d'initier des projets conjoints et des activités thématiques. En outre l'unité opérationnelle élabore des positions conjointes relatives à la santé transfrontalière qui font partie du lobbying de l'ARFE aux échelles européenne et nationale.

En 2009, les activités de l'Unité opérationnelle de l'ARFE sur la Santé transfrontalière ont en particulier inclus :



- ➔ La préparation et l'organisation du **3ème Forum de l'ARFE sur la santé transfrontalière** qui s'est tenue le 10 décembre 2009 à Lörrach en coopération avec la Regio Basiliensis, le Landkreis Lörrach et le land de Bade-Wurtemberg.

Une 150aine de personnes ont participé à ce forum où en particulier des projets de différents pays de l'UE et des alentours de Bâle furent présentés. En outre le deuxième projet pilote suisse entre le Liechtenstein et le Canton de St Gall y fut expliqué.



- ➔ L'élaboration d'un nouveau Projet sur la Santé transfrontalière **EUREGIO II : « Santé en Régions transfrontalières du point de vue des patients »** basé sur les expériences du Projet EUREGIO I finalisé en mai 2007. Il a principalement pour but de stimuler et promouvoir les soins de santé transfrontaliers en Régions frontalières en cultivant l'usage de divers instruments et méthodes existants et en analysant les besoins accrus et les manques.

- ➔ En 2009 **plusieurs rencontres de travail** ont eu lieu avec l'objectif de discuter les progrès des actions diverses de l'unité opérationnelle et d'initier d'autres projets : Bruxelles (février), Maastricht (mai et octobre), Linz (juillet), Lörrach (décembre).



- ➔ Le 28 janvier 2009 l'ARFE a participé à une rencontre avec la **Commissaire Vassiliou** à Bruxelles. Le thème principal lors de cette rencontre fut le projet de Directive de la Commission européenne relative à la mobilité des patients¹. Un autre thème y furent les possibilités d'une coopération plus étroite entre la DG Santé et l'ARFE. La Commissaire montra un grand intérêt à maintenir l'échange de vues avec l'ARFE, suite à un échange régulier entre l'ARFE et son Cabinet jusqu'à la fin de sa fonction comme Commissaire de la Santé. Par la suite l'ARFE a initié des contacts avec son successeur.

- ➔ En juin 2009 l'ARFE a fait parvenir à la Commissaire Vassiliou sa **position relative à la Santé transfrontalière**. Ce document se compose de la position de l'ARFE relative au projet de Directive de la Commission de l'UE par rapport à la mobilité des patients et des explications sur le rôle des zones frontalières quant au soutien de la coopération dans le secteur de la santé en Europe.

- ➔ L'ARFE a participé à plusieurs rencontres organisées à ce sujet par les Institutions européennes (notamment le CdR) et d'autres organisations,

*Photos: Impressions du III Forum de l'ARFE sur la Santé transfrontalière
Source: Regio Basiliensis*

¹ Après plusieurs obstacles, ce projet de règlement fut soutenu par le Conseil de l'Europe en 2010.

comme ce fut le cas du *think tank Friends of Europe*. L'Association participe également à plusieurs projets, comme l'EurSafety HealthNet.

En octobre 2010 l'ARFE s'est mis d'accord avec l'organisation de patients EPECS (European Patients' Empowerment for Customized Solutions) d'établir des contacts réguliers et de préparer des propositions conjointes, des positions et des projets au bénéfice des patients européens, en particulier ceux vivant dans des zones frontalières.

7.2 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES



La Coopération transfrontalière aux Frontières extérieures de l'Union réclame aussi plus d'attention de la part de l'ARFE. En ce sens, une Unité opérationnelle fut créée en 2007 à Lappeenranta afin de coordonner les activités de l'ARFE et de ses membres portant sur les Frontières extérieures. L'Unité opérationnelle divisa son aire géographique en trois domaines principaux : les Frontières extérieures du nord-ouest, les Frontières extérieures orientales et la Méditerranée avec la Mer Noire.

Les thèmes liés sont aussi traités par des membres de l'ARFE, car ils constituent une question d'importance à certaines zones frontalières : politique des migrations, en tant que question européenne authentique et pas seulement comme priorité nationale, dialogue interculturel, coopération maritime et sécurité. Plusieurs séminaires ont déjà été planifiés par l'Unité opérationnelle coordonnée par M. Johannes Moisio (Région de Carélie du sud).

En 2009 eurent lieu les événements suivants :

- ➡ du 13 au 18 juillet 2009 le 1er Forum des jeunes organisé par l'ARFE (à l'invitation de la Région Friuli Venezia Giulia, Italie).

Dix participant de l'Estonie, de la Grèce, de l'Italie, de l'Hongrie, de la Russie et de l'Ukraine qui avaient été sélectionnés d'un plus grand groupe de candidats, ont participé à ce forum de l'ARFE. Dans le cadre du forum l'unité opérationnelle sur les Frontières extérieures a organisé un atelier sur la coopération transfrontalière. Ont participé à l'organisation de l'atelier: Johannes Moisio (Carélie du Sud, Finlande), Laura Comelli (Friuli Venezia Giulia, Italie), Doede Sijtsma (Province de Gelderland, Pays-Bas), Sarunas Radvilavicius (Nordic Council of Ministers), Ekaterina Shibalova (Ville de St. Petersburg) et Martín Guillermo Ramírez (ARFE).
- ➡ Le 18 juillet 2009 réunion de travail à Udine (Italie) pour préparer le 2^{ème} Forum des jeunes de l'ARFE 2010 et d'autres actions.
- ➡ Rencontre de l'unité opérationnelle à l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE en novembre 2009 à Gand.



Source: Impressions du 1er Forum des jeunes de l'ARFE

La Coopération aux Frontières extérieures de l'Union européenne fut aussi mentionnée au cours de la réunion entre le Secrétaire général, la Commissaire Danuta Hübner et le Directeur général Dirk Ahner. L'ARFE aborda en particulier la question de la responsabilité pour les Programmes de l'Union européenne aux Frontières extérieures qui dut être transférée de la DG RELEX à la DG REGIO. Le Secrétaire

général de l'ARFE participa aussi à certaines réunions organisées par le Gouvernement russe, en particulier le Ministère du Développement régional et le Ministère des Affaires extérieures. À moyen terme, le rôle des Eurorégions gagnera en importance en Russie et en Ukraine. L'ARFE peut soutenir les structures transfrontalières nouvellement créées par son savoir faire et son expertise.

7.3 UNITÉ OPÉRATIONNELLE SUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES

La question sur la future orientation stratégique de l'ARFE et son caractère durable est un sujet souvent traité au sein du Comité directeur de l'ARFE. Dans ce contexte il est important de garantir une **surface financière suffisante de l'Association** pour qu'elle puisse remplir ses diverses tâches même dans un cadre devenant toujours plus complexe et avec un nombre d'adhésions croissant. En outre il s'agit de **développer de nouvelles stratégies** pour attirer de nouveaux membres et offrir de bons services „faits sur mesure“ aux actuels membres de l'Association.

Lors de sa réunion en juin 2009 à Burg, le comité directeur a créé une **nouvelle unité opérationnelle** pour mieux s'attaquer à la question de savoir comment assurer un avenir durable financier et stratégique de l'ARFE. Sa tâche est d'élaborer des propositions de solutions et des concepts pour assurer l'avenir financier de l'ARFE est augmenter son attrait en tant qu'association régionale européenne bien connue.

En 2009 la question relative à l'avenir financier fut au centre des travaux. Dans ce contexte et en coopération avec le partenaire autrichien de l'Euroregion Bayerischer Wald-Böhmerwald un atelier avec un

modérateur externe fut organisé pendant l'été à Linz. A la suite de cet atelier **une nouvelle méthode de calcul des cotisations des membres** fut élaborée qui devra rendre le règlement des cotisations de l'ARFE plus transparent et tiendra mieux compte des différentes possibilités financières de chaque région membre. Le nouveau règlement des cotisations tient compte de la population et du PIB (en moyenne des UE 27) de structures transfrontalières, tandis qu'il y a un forfait illimité pour les régions frontalières.

Quant à l'orientation stratégique de l'ARFE c'était un objectif urgent d'améliorer la communication avec les membres. A l'occasion de la Conférence annuelle de Gand un atelier pour les membres intéressés fut organisé où on a discuté d'une meilleure stratégie de communication de l'ARFE. Le **Newsflash** de l'ARFE, publié mensuellement par voie électronique depuis novembre 2009 en est le premier résultat. Le prochain pas sera **d'améliorer l'image et d'augmenter la notoriété de l'ARFE**. Des mesures et des concepts concrets sont élaborés en 2010 comprenant la finalisation du nouveau site internet de l'ARFE ainsi que des concepts pour un *corporate design* plus moderne.

Pour améliorer la communication avec ses membres, l'ARFE publie depuis novembre 2009 chaque mois le Newsflash électronique. Le nouveau site internet de l'ARFE, lancé en automne 2010, offre une espace approprié pour l'échange d'expériences et d'opinions.



8 MANIFESTATIONS

En coopération avec ses membres et d'autres partenaires, l'ARFE organise régulièrement des conférences et des fora sur des thèmes intéressants en particulier les régions (trans)frontalières. De plus, l'ARFE participe activement à un grand nombre de manifestations organisées par d'autres organisations et institutions. Les principales manifestations en 2009 furent :

2 FEVRIER 2009: FORUM DE L'ARFE « RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATION DANS DES ZONES TRANSFRONTALIERES » A VIGO (GALICIA, ESPAGNE)

Une cinquantaine d'experts et de représentants politiques de régions (trans)frontalières participèrent à ce Forum de l'ARFE qui s'est tenu à Vigo aux bureaux du GECT Galicia-Norte de Portugal. Le forum leur offrait la possibilité de s'échanger quant à la situation et les perspectives de la coopération transfrontalière dans les domaines de la recherche et du développement et de présenter des exemples de meilleure pratique des différentes zones frontalières. Un exemple en est la **coopération universitaire UNISKA** à la frontière suédo-norvégienne qui a particulièrement aidé à renforcer la recherche et la formation transfrontalières dans la région à l'avantage de l'économie et des étudiants. D'autres projets exemplaires sont le **Cluster régional dans le secteur des Life Sciences dans l'Euregio Maas-Rhein** ou le **Cluster trinational BioValley dans la région du Rhin Supérieur** qui montrent que la coopération transfrontalière dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation est déjà en mesure de créer des valeurs ajoutées de part et d'autre de la

frontière. Dans ce cadre plusieurs clusters du secteur de l'automobile se réunirent et présentaient des idées relatives aux nouveaux défis dans des zones frontalières industrielles. Un Forum permanent de R&D et Innovation dans des régions frontalières fut établi et un second Forum est prévu pour février 2011.



DU 5 AU 6 MARS 2009: SOMMET DES RÉGIONS ET VILLES EUROPÉENNES À PRAGUE

Le Comité des Régions a organisé ce sommet avec des représentants élus d'autorités régionales et locales et des Associations européennes au moment des célébrations de l'UE du 20^{ème} anniversaire de la chute du mur de Berlin et de la victoire de Solidarność en Pologne ainsi que le 5^{ème} anniversaire de l'élargissement de l'UE en Europe centrale et orientale. Dans les conclusions du sommet les participants affirment les succès de l'UE, tout en revendiquant qu'elle s'approche plus des citoyens. Ils ont exprimé leur consternation quant aux effets de la crise financière et économique sur les territoires européens, mais également leur sentiment que seulement une UE unie peut surmonter la situation actuelle et renforcer notre compétitivité. Le rôle et l'implication des autorités régionales et locales dans la planification et la mise en œuvre des stratégies de l'UE, basées sur les principes de la subsidiarité, la responsabilité et les compétences partagées fut souligné ainsi que le fait qu'une réforme est nécessaire, fondée sur une croissance plus décentralisée, une stratégie pour l'emploi et la Politique de Cohésion comme instruments clés pour soutenir une vraie croissance économique tout en maintenant la solidarité entre les citoyens.

Les revendications du Sommet en bref:

- ➡ En mettant en œuvre la Stratégie de Lisbonne et ses réformes, les Etats membres et la Commission européenne doivent veiller à ce que les plans de réforme régionaux soient pris en considération dans les planifications stratégiques nationales.

- ➡ La Commission doit élaborer un Livre blanc sur la Cohésion territoriale. La définition, les objectifs et le soutien financier doivent garantir l'égalité de traitement et la solidarité entre les régions et contribuer à la protection du climat, en s'affrontant aux effets de la mondialisation et des développements démographiques.
- ➡ La Banque européenne d'investissement devrait soutenir les possibilités de financement et d'investissement des collectivités territoriales régionales et locales.
- ➡ Il convient que les Institutions européennes améliorent les procédures de législation, simplifient les procédures administratives et respectent d'avantage les principes de la relativité et de la simplification.
- ➡ Les Parlements nationaux devraient tenir compte des besoins des collectivités territoriales régionales et locales qui voudraient bien encadrer la mise en œuvre du principe de subsidiarité quant aux actions légales européennes avec impact direct sur les régions.

Les plus importantes organisations régionales et locales européennes ont signé ces conclusions et souhaitent soutenir la mise en œuvre de ces recommandations.

DU 13 AU 18 JUILLET 2009: FORUM DES JEUNES DE L'ARFE A TRIESTE (REGION FRIULI VENEZIA GIULIA, ITALIE)

Le forum des jeunes fut initié par l'Unité opérationnelle Frontières extérieures. Il s'est tenu pour la première fois en juillet 2009 à Trieste, avec le soutien de la Région Friuli Venezia Giulia. Les dix jeunes du forum venant d'Etats membres et de pays voisins de l'UE avaient été sélectionnés parmi un grand nombre de demandes. Les organisateurs leurs offrirent des aperçus utiles en ce qui concerne la coopération transfrontalière et ils visitèrent plusieurs institutions, instituts de

recherche et site culturels dans la région hôte. Les organisateurs aussi bien que les participants ont évalué très positivement cette manifestation. Pour cela les membres de l'Unité opérationnelle se sont réunis après le séminaire tenu à Udine pour préparer un deuxième forum des jeunes qui s'est tenu avec un grand succès en juillet 2010 à Trieste, à nouveau avec le soutien de la Région Friuli Venezia Giulia.



DU 15 AU 16 OCTOBRE 2009: CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE REGIONALE ET LE DEVELOPPEMENT EUROREGIONALEN A ODESSA (EUROREGION LOWER DANUBE, UKRAINE)

En automne 2009 la Région d'Odessa (Ukraine) a organisé une conférence en coopération avec l'ARFE, traitant en particulier la coopération transfrontalière dans le cadre d'une eurorégion. Plusieurs régions membres de

l'ARFE ont activement participé à cette manifestation, comme par exemple l'Euregio Silva Nortica (CZ/AT) et la REGIO BASILIENSIS (CH) qui y ont parlé de leurs

problèmes transfrontaliers quotidiens, mais aussi de la valeur ajoutée de leur coopération avec les voisins.

La Région d'Odessa est elle-même membre d'une euro-région. Depuis 1998 elle coopère avec des partenaires en Roumanie et en Moldavie dans le cadre de l'Euro-région Lower Danube qui a adhéré à l'ARFE en 2001.



LE 10 DECEMBRE 2009: CONFERENCE « COOPERATION DANS LE SECTEUR DE LA SANTE. VALEUR AJOUTEE POUR L'HOMME, L'ECONOMIE ET LA REGION » À LÖRRACH (BADE-WURTEMBERG, ALLEMAGNE)

En renouant avec les manifestations passées de septembre 2005 et février 2008, le 10 décembre 2009 s'est tenu la troisième Conférence sur la santé transfrontalière, organisée par l'ARFE, la REGIO BASILIENSIS et les Cantons suisses de Bâle et de Bâle-Campagne, le Landkreis Lörrach en Allemagne et le ministère du land de Bade-Wurtemberg pour l'Emploi et les Affaires sociales.

Le grand intérêt des 150 participants montre que l'importance de la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé a augmenté. Cela devient de plus en plus nécessaire pour garder le niveau de qualité élevé malgré une spécialisation croissante et des zones attenantes de plus en plus grandes. Par ailleurs les zones frontalières se voient souvent confrontées à une fuite de spécialistes du secteur médical. Une union du savoir technique et des ressources matérielles peut dans ce cas-là absorber certaines difficultés.

Même si dans beaucoup de cas un secteur transfrontalier de la santé signifie plus d'efficacité et plus de qualité, en matière de coopération transfrontalière il convient toujours surmonter beaucoup d'obstacles. A cela s'ajoutent les différences des systèmes administratifs et juridiques, certaines lacunes au niveau des langues et

des pratiques différentes de part et d'autre de la frontière. Le manque d'un réseau européen, la grande diversité des acteurs concernés ainsi qu'un grand nombre d'autres éléments font que cela est difficile à atteindre, mais les efforts unis des communautés de frontières et l'intérêt des patients européens contribueront à en faire une réalité.



9 PROJETS ACTUELS

9.1 EUREGIO II



Le projet **EUREGIO II: « Des solutions pour améliorer la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé »** fut approuvé en 2008 par la Commission européenne (Convention de subvention n° 2007118) dans le Programme de Santé publique pour la période du 1/12/2008 au 30/11/2011. EUREGIO II, basé sur les expériences du Projet EUREGIO I finalisé en mai 2007, en ce concentrant cependant moins sur la saisie des activités transfrontalières du secteur de la santé (ce qui fut la focus principal d'EUREGIO I), **mais traite plutôt les besoins des patients dans les zones frontalières et les possibilités de la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé.**

A la fin du projet un manuel doit être publié, tout comme plusieurs orientations spécifiques pour une meilleure utilisation de moyens INTERREG pour des projets de santé. Par ailleurs, dans le cadre du **projet des lignes directrices Health Technology Assessment** doivent être élaborées tenant compte du contexte transfrontalier ainsi que des thèmes légaux relatifs à la protection de données personnelles au niveau transfrontalier.



La première rencontre dans le cadre du projet s'est tenue **du 9 au 10 mars 2009 à Maastricht**. C'était l'occasion pour les partenaires du projet de faire connaissance et d'échanger leurs expériences relatives à la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé. De plus les participants du projet ont discuté des différents paquets de travail et définis les pas nécessaires à entreprendre.

Le **25 novembre 2009** les partenaires du projet se sont rencontrés pour la deuxième fois, cette fois-ci à Łódź en Pologne, où en même temps se tenait la conférence annuelle de l'Alliance européenne pour la santé publique. L'objectif de la deuxième rencontre fut de traiter l'état actuel de la mise en oeuvre du projet ainsi que les développements actuels à l'échelle européenne relatifs à la ligne directrice sur la mobilité des patients.

Pour des informations plus détaillées relatives à la rencontre et d'autres documents dans le cadre du projet voir le site internet du coordinateur du projet (Université de Maastricht) : <http://inthehealth.eu/research/euregio-ii> et tout particulièrement le **forum en ligne** que l'on trouve sur ce site. Le forum offre aux régions (trans)frontalières la possibilité de s'échanger par rapport aux chances et aux défis de la santé transfrontalière.



Exemple éminent de la coopération: le premier hôpital transfrontalier à Cerdanya
(Source: <http://www.healthacross.eu/images/HCerdanyaPeralta.pdf>)

9.2 ULYSSES

Lors d'un séminaire de l'ESPON à Bonn (Allemagne) en mai 2007, l'ARFE a développé pour la première fois l'idée d'un **Projet « Stratégie de développement transfrontalière »** qui rencontra un gros intérêt de la part de l'ESPON. L'ARFE a ensuite développé cette idée de Projet en un premier concept. Les 1^{er} et 2 août 2007, le Projet fut discuté concrètement par le Comité consultatif de l'ARFE avec le Directeur Pieter Mehlbye. La proposition de Projet fut développée plus avant et finalisée en 2008, soumise à l'ESPON pour approbation.

En lançant cette idée de Projet expérimentale et innovante qui fait usage de résultats de la recherche appliquée de l'ESPON comme étalon de l'aménagement du territoire transfrontalier, les parties prenantes impliquées avaient pour but de réaliser les trois objectifs suivants:

Augmenter l'attention générale parmi les parties prenantes impliquées sur la fonction fondamentale et l'utilité pratique d'un aménagement du territoire transfrontalier décentralisé ; promouvoir un usage plus étendu des résultats de la recherche de l'ESPON afin d'élaborer des concepts d'aménagement du territoire transfrontalier de haute qualité.

Élaborer des analyses territoriales multithématiques pour un certain nombre de zones transfrontalières, faisant usage des résultats disponibles de la recherche appliquée de l'ESPON ainsi que d'autres analyses et données locales.

Soutenir l'échange des expériences et des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire en utilisant entre autres des stratégies transfrontalières pour la préparation de futurs programmes INTERREG.

Promouvoir une application mieux aboutie des résultats de la recherche finalisée dans les zones de Coopération transfrontalière sélectionnées ; réviser l'utilité des résultats de la recherche appliquée produits par le Programme de l'ESPON dans le contexte de l'aménagement du territoire transfrontalier.

Plusieurs changements de procédures ont causé d'importants retards dans le développement de ce Projet. Grâce à l'engagement profond de plusieurs membres de l'ARFE, tout comme l'intérêt reconfirmé d'ESPON, la demande de projet a pu être mise à jour et à être de nouveau présentée à ESPON pour autorisation. Lors d'une rencontre des partenaires du projet le 3 juillet 2009, où M. Mehlbye fut également présent, les participants avaient l'occasion de se mettre d'accord sur les détails et les pas à entreprendre. Le projet a été approuvé début 2010 pour une durée de 18 mois. Les partenaires du projet ULYSSES sont: Région Alsace (Lead Partner), REGIO BASILIENSIS (CH), Regionalverband Mittlerer Oberrhein (DE), Regionalverband Südlicher Oberrhein (DE), EUREGIO (DE/NL), Préfecture de Drama-Kavala-Xanthi (GR), Région Carélie du Nord (FI), Région Navarre (ES), Région Alentejo (P), Région Extremadura (ES), Öresundskomiteen (DK/SE), Euroregion Duna-Körös-Maros-Tisza (HU/RO/SRB), la ville de Szczecin (PL), EuRegio Salzburg - Berchtesgadener Land – Traunstein (DE/AT), Région autonome Friuli Venezia Giulia (IT), Communauté de travail des Pyrénées (ES/FR), Euroregion Nemunas (LT) et Ems Dollart Region (DE/NL). Dans le cadre du projet la tâche du Help Desk revient à l'ARFE.



Source: www.espon.eu

10 CONTACTS AVEC LES ORGANES EUROPÉENS

10.1 PARLEMENT EUROPEEN

La relation avec le **Parlement européen** furent intensifiées, avant tout au travers du **Comité du développement régional**. Un grand nombre de ses membres sont bien connus de l'ARFE. Ainsi, la Politique régionale et de cohésion a reçu une base politique. L'idée de l'ARFE de nommer un médiateur pour les questions transfrontalières au Parlement européen trouva finalement un soutien au sein du Comité du développement régional. En début 2009 le Membre du Parlement européen M. **Tunne Kelam s'est chargé de la fonction du « suiveurs »**. Déjà en mars 2009 il avait présenté un premier rapport sur la coopération transfrontalière. La désignation du chargé des questions transfrontalières garantit que les développements dans les régions (trans)frontalières sont traités au minimum une fois par ans au sein de la commission du développement régional. Le Secrétaire général a rencontré M. Kelam tout juste après la désignation de ce dernier.

Immédiatement après l'élection du nouveau Parlement européen en été 2009 l'ARFE a contacté le nouveau Président du Parlement européen M. **Jerzy Buzek** ainsi

que la nouvelle Présidente de la commission du développement régional **Mme Danuta Hübner**.

10.2 COMMISSION EUROPEENNE

L'ARFE a maintenu des contacts intensifs au sein de la **Commission européenne** et notamment la Direction générale Politique régionale et son Directeur général M. Dirk Ahner. L'ARFE a également entretenu des contacts réguliers avec les Commissaires de la Politique régionale. Après la démission de la Commissaire Danuta Hübner due à sa candidature au Parlement européen, l'ARFE a immédiatement contacté son successeur **M. Pawel Samecki**. M. Samecki s'est montré très ouvert par rapport à une coopération avec l'ARFE et a accepté d'intervenir à la Conférence annuelle de l'ARFE à Gand. En janvier 2010 **M. Johannes Hahn** (AT) a été désigné Commissaire de la Politique régionale au sein de la nouvelle Commission européenne.

En 2009 l'ARFE a participé entre autres aux manifestations et aux entretiens suivants :

- ➡ 20 janvier 2009: Déjeuner de travail des Associations régionales avec le Président de la Commission Barroso et la Commissaire Hübner. Lors de cette réunion l'ARFE exprima ses doutes relatifs à la gestion de la coopération transfrontalières aux frontières extérieures.
- ➡ 28 janvier 2009: Entretien avec Mme Androulla Vassiliou, Commissaire de la Santé. Cet entretien fut pour l'ARFE l'occasion pour discuter avec la Commissaire de la ligne directrice proposée relative à la prévention transfrontalière et les droits des patients. De plus la possibilité d'une utilisation du réseau de l'ARFE pour le suivi de la mise en oeuvre de la ligne directrice fut évoquée.
- ➡ 26 mai 2009: Dialogue structuré avec la Vice-Présidente de la Commission européenne Mme Margot Wallström relatif au Programme de travail de la Commission pour 2010. A cette occasion l'ARFE est représentée par Mme Hilde Bruggeman (Euregio Scheldemond).



Déjeuner de travail avec le Président de la Commission Barroso, Source: Commission européenne



Hilde Bruggeman au Dialogue structuré, Source: Commission européenne

10.3 COMITE DES REGIONS

Pour ce qui concerne la Coopération avec le **Comité des régions** (CdR) tout au long de l'année 2008, le Secrétaire général de l'ARFE fut en contact étroit avec le Secrétaire général du CdR Gerhard Stahl. Cette relation fut également facilitée par les Secrétaires généraux des Organisations régionales européennes coordonnées par le Comité des régions.

La coopération avec le CdR porta notamment en 2009 sur la mise en œuvre du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Par ailleurs l'ARFE a participé aux consultations du CdR et élaboré entre autres des positions sur la gouvernance multi-niveaux, la nouvelle stratégie pour une croissance durable et la nouvelle Stratégie UE 2020.

En général la Commission y participe également et coordonné en particulier le Dialogue structurée et des activités relatives aux Open Days.

L'activité principale de l'année fut le **Sommet de Prague** (voir p. 26).

Au début de 2008, le Plan d'action CdR-ARFE élaboré par M. Stahl, Secrétaire général du CdR et le Secrétaire général de l'ARFE fut signé. Les priorités du plan d'action sont :

- ➡ Promotion de la Coopération transeuropéenne de Régions et municipalités en relation avec le GECT.
- ➡ Échange d'expertise et participation de l'ARFE aux travaux du CdR et de ses rapporteurs, notamment sur la mise en œuvre du GECT et dans le contexte de la Politique européenne de voisinage (PEV), sur le rôle des Régions frontalières afin de mener à bien les objectifs des Stratégies de Lisbonne et de Göteborg, sur le futur du Fonds structurel et de la Politique de cohésion de l'Union européenne après 2013 (attention spéciale portée à l'étude du Budget 2009), amélioration et partenariat pour la Santé transfrontalière et la PEV.
- ➡ Dialogue, Communication et Visibilité. Effort spécial pour communiquer le Traité de Lisbonne aux citoyens.
- ➡ Dialogue structuré entre la Commission et les Associations européennes et nationales.
- ➡ Dialogue territorial organisé par le CdR avec des gouvernements locaux et régionaux et des gouvernements de Pays membres.
- ➡ Organisation de conférences communes, de séminaires et d'événements, y-compris les activités communes dans le champ de la communication..

Lors d'une réunion bilatérale des deux Secrétaires généraux (CdR et ARFE) le 19 janvier 2009, la mise en œuvre du Plan d'action 2008-2009 fut évaluée et de petites ententes furent conclues pour améliorer les performances du Plan.

- ➡ Une attention plus soutenue devrait être portée aux frontières extérieures, notamment dans la zone méditerranéenne, bien que les partenariats orientaux aussi soient d'une importance cruciale pour l'Union européenne. Le rôle d'assistance technique et d'augmentation des capacités que peut jouer l'ARFE doit être renforcé. L'ARFE et le CdR s'accordent sur le besoin d'aborder « toutes » les politiques de Coopération territoriale au sein de la DG Régio.
- ➡ L'ARFE devrait continuer d'apporter des contributions aux documents du CdR les plus pertinents et devrait être présente à certaines des commissions de travail du CdR. Ses contributions devraient apparaître d'une manière plus visible sur le site Internet du CdR.
- ➡ Le CdR devrait continuer de prendre une part active aux événements de l'ARFE.

Il a été convenu de prolonger le Plan d'action tacitement, tout en le mettant à jour annuellement.

10.4 CONSEIL DE L'EUROPE

La coopération remontant aux années soixante avec le **Conseil de l'Europe** regagna en intensité. L'ARFE détient un statut consultatif au sein du Conseil de l'Europe et un statut d'observateur au sein du **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe**. Ce statut donne à l'ARFE le droit de prendre part aux travaux du Congrès et de soumettre des mémorandums et des commentaires sur les questions discutées en sessions plénières. L'ARFE prend régulièrement part aux événements organisés par le Conseil et par le Congrès. Étant donné le fait que le Secrétaire général ne peut honorer lui-même de sa présence les nombreuses réunions organisées par le Conseil et le Congrès, le Vice-président Jean-Paul Heider et M. Pierre Meyer (Alsace), M. Jens Gabbe (Comité consultatif) et le Prof. Charles Ricq (COEUR) sont susceptibles de représenter l'ARFE à certaines de ces occasions.

La coopération avec le Congrès se concentre sur l'échange d'informations, la participation aux activités transfrontalières organisées par le Congrès ainsi que sur la préparation d'actions conjointes. Certains points particuliers concernent l'importance croissante de la coopération transfrontalière à l'Est de l'UE. Dans ce contexte la coopération avec le Congrès est très importante, car les nouvelles structures transfrontalières dans ces zones nécessitent de l'assistance particulière. L'ARFE peut aussi recruter de nouveaux adhérents dans cette zone. Le Conseil de l'Europe salue la relation constructive de l'ARFE avec la Fédération Russe, l'Ukraine et d'autres pays en ce qui concerne la création de nouvelles structures transfrontalières dans les zones frontalières russes.

L'ARFE dispose aussi d'un statut d'observateur dans le groupe de travail ad hoc du Congrès de la Coopération interrégionale et des activités de Coopération transfrontalières. **M. Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et nouveau Président de l'ARFE depuis février 2010, fut nommé président de ce groupe de travail. Les documents élaborés dans le groupe de travail sont pour la plupart basés sur l'expertise de l'ARFE et de ses Régions membres. L'ARFE suit activement les négociations de ce groupe de travail et tient compte des recommandations et propositions tout en faisant régulièrement des contributions, tout particulièrement relatif au rapport de M. Lambertz « Les régions frontalières comme laboratoires et moteurs pour le développement du continent européen ».

Le 18 février 2009 s'est tenu un colloque sur le tourisme culturel transfrontalier à Eupen à l'initiative de la Communauté germanophone de Belgique, organisé en coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. La manifestation se concentra surtout sur le rôle du tourisme culturel dans le processus d'unification européenne et dans la coopération transfrontalière. Les participants du séminaire discutèrent également du rôle économique de l'héritage culturel et sa contribution à la diversité culturelle en Europe. Dans ce contexte de projets intéressants de bonne pratique furent présentés. Une table ronde traita le thème : « **Régions transfrontalières: moteurs pour des initiatives et liens pour la coopération en matière de tourisme culturel** ».

Après le colloque s'est tenue la réunion du groupe de travail de Congrès sur la coopération interrégionale, lors de laquelle M. Karl-Heinz Lambertz a présenté un rapport sur la situation de la coopération transfrontalière en Europe.

Le thème Tourisme culturel se trouva également à l'ordre du jour de la 16^{ème} Session plénière du Congrès qui s'est tenue du 3 au 5 mars 2009 à Strasbourg.



16^{ème} Session plénière du Congrès à Strasbourg
Source: Conseil de l'Europe

En 2009 le Président du Congrès M. Yavuz Mildon ne pouvait pas participer activement aux travaux dû à des problèmes de santé. Heureusement M. Mildon est actuellement en voie de rétablissement et nous aurons bientôt à nouveau le plaisir de nous réjouir de son énergie et son enthousiasme.

11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

11.1 LES ASSOCIATIONS REGIONALES EUROPEENNES

En 2009 l'ARFE a continué ses relations de travail avec d'autres Associations de collectivités régionales et locales européennes. Elle a maintenu les contacts réguliers avec l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), le réseau des régions de l'UE avec pouvoir législatif (REGLEG), l'Association Européenne des Elus de Montagne (AEM), la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) et Eurocities. Dans certains cas des actions conjointes ont été organisées, des documents communs préparés (en particulier relatifs à des propositions de l'UE en matière de subsidiarité, cohésion territoriale et gouvernance multi-niveaux). Des efforts renforcés en vue d'une meilleure coordination des actions sont en cours.

11.2 DE NOUVELLES STRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES

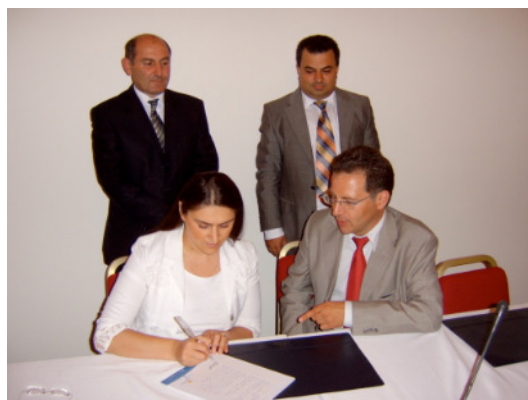
En 2009 de nouvelles structures de coopération transfrontalière ont été créées au sein et à l'extérieur de l'UE. Comme déjà mentionné ci-dessus, un processus en vue de la création de groupements européens de coopération transfrontalière est en cours dans l'UE (le règlement étant toujours trop restrictif en ce qui concerne les frontières extérieures où un minimum de deux Etats membres de l'UE est obligatoire pour participer). De nouvelles structures sont créées à l'extérieur de l'UE avec le soutien du Conseil de l'Europe, certains gouvernements nationaux, des eurorégions occidentales et l'ARFE.

EUROREGION « EURO-CAUCASUS »

Le Secrétaire général de l'ARFE a participé aux célébrations à l'occasion de la fondation de la nouvelle eurorégion « Euro-Caucasus » et à d'autres manifestations y liées, le 14 juin 2009 à Vanadzor (Arménie) et le 15 juin 2009 à Tbilisi (Géorgie). Cette nouvelle eurorégion a été créée à un moment crucial pour la région caucasienne. L'initiative en faveur de la fondation fut particulièrement soutenue par l'Euregio Bayerischer Wald-Böhmerwald-Unterer Inn, le gouvernement fédéral allemand ainsi que plusieurs organisations non-gouvernementales. L'Euroregion « Euro-Caucasus » se compose du côté arménien des régions Lori, Tavush et Shirak et du côté géorgien des communes de Bolnisi, Ninotsminda, Marneuli et Dmanisi.

La fondation de cette eurorégion est d'une grande importance pour la coopération transfrontalière dans la région des points de vue politique, économique et culturelle.

Le côté arménien de l'Eurorégion a signé une convention de coopération avec l'ARFE qui prévoit tout particulièrement des actions conjointes, l'échange d'exemples de bonne pratique et d'informations. Une adhésion à l'ARFE dans un proche avenir est possible.



Signature de la convention de coopération entre la nouvelle Euroregion « Euro-Caucasus » (côté arménien) et l'ARFE

En été 2009 un colloque fut organisé pour cette euro-région au monastère de Banc (Bavière) par l'Euregio Bayerischer Wald-Böhmerwald-Mühlviertel. A cette occasion furent également présents des délégués du niveau municipal d'Azerbaïdjan et de la Turquie. Cela augmente considérablement les objectifs et les potentialités de cette jeune euroregion.

11.3 DE NOUVELLES (ET ANCIENNES) RELATIONS

L'ARFE a renforcé ses relations avec des acteurs comme la **MOT**, après une période plutôt tumultueuse. Les activités de **NEEBOR** semblent ralenties malgré le soutien d'un projet Interreg IV C. De nouveaux domaines d'action sont explorés avec l'**Euro-Institut Kehl**, en particulier par rapport à leur expansion vers d'autres zones frontalières européennes (en 2010 une convention de coopération a été signée avec les deux organisations). Des contacts réguliers ont été établis avec des organisations thématiques comme **EURISY** (une association européenne pour la promotion de l'utilisation de technologies spatiales pour le développement et la croissance) ou **Intermodes** (la convention internationale pour l'intermodalité en transports de passagers) ; il y a eu des contacts avec des organisations internationales comme l'**OCDE** et des agences des **Nations unies** ainsi qu'avec des systèmes d'intégration comme l'**Union africaine**, le Système d'intégration d'Amérique centrale ou **MERCOSUR**.



NEEBOR

Depuis sa fondation, le **Network of Eastern External Border Regions** – Réseau des Régions frontalières externes orientales (NEEBOR) en décembre 2005, l'ARFE a tenté de maintenir des contacts durables avec ses représentants. La communication et les échanges avec le NEEBOR devaient continuer en 2009, en particulier en raison de l'initiative des membres communs de l'ARFE et du NEEBOR, tout comme

de celle de l'Unité opérationnelle (Task Force) sur les Frontières extérieures. Il convient toujours d'intensifier les efforts en ce sens, notamment par une activité de l'ARFE plus accentuée aux frontières extérieures de l'UE et à travers les possibilités dans le cadre du Partenariat oriental.

MOT

Pendant longtemps la coopération avec l'organisation française *Mission Opérationnelle Transfrontalière* (MOT) fut occasionnelle. En 2007, la MOT lança l'EuroMOT, un réseau qui semblait compléter les objectifs et tâches de l'ARFE. Un accord et des contacts ultérieurs ont été développés depuis entre l'ARFE et la MOT, afin de travailler conjointement pour renforcer la Coopération transfrontalière en Europe, mais l'établissement de la EuroMOT (ou d'un réseau similaire) est toujours vécu par de nombreux membres de l'ARFE comme une opération s'imbriquant dans les domaines de travail de l'Association. Il est fortement recommandé de coopérer avec la MOT française, alors que l'EuroMOT ne devrait pas créer de confu-

sion dans la Coopération européenne de zones frontalières et transfrontalières. Les Secrétaires généraux de l'ARFE et de la MOT se rencontrent régulièrement pour s'échanger, pour présenter les principales actions actuelles et préparer des actions communes. Le Secrétaire général de la MOT M. Hans-Günther Clev est intervenu lors de la Conférence annuelle de l'ARFE à Gand. De plus, l'ARFE et la MOT ont présenté un courrier conjoint relatif à la position sur le Livre blanc gouvernance multi-niveaux du Comité des Régions pour accentuer l'importance de la gouvernance multi-niveaux pour l'ensemble des régions transfrontalières en Europe.

12 TACHES DE L'ARFE ET SECRETARIAT GENERAL

L'ARFE, en tant que **la plus ancienne Association européenne** d'autorités régionales et locales, a le plus petit budget en comparaison des autres Associations. L'ARFE discute et s'échange avec d'autres Organisations régionales européennes pour ce qui concerne le développement de questions européennes, même si l'ARFE est la seule à s'occuper exclusivement de Régions frontalières.

La question se pose de savoir si la qualité de l'ARFE seule pour ce qui concerne les contenus sera suffisante à soutenir au niveau européen. Une représentation politique doit par-dessus tout être assurée par le Président. La représentation extérieure en d'importantes occasions en Europe a été améliorée avec une participation renforcée des Vice-présidents, les membres du Comité exécutif ou les représentants des Régions frontalières sont de plus en plus prêts à représenter l'ARFE à l'occasion de réunions organisées dans ou par l'Union européenne.

En disant zones frontalières européennes l'ARFE pense à l'ensemble des régions frontalières, au sein et à l'extérieur de l'UE (membres de l'ARFE et non-membres). Même si les intérêts et les priorités des zones frontalières diffèrent, il n'y a pas de conflits d'intérêts généraux parmi les régions (trans)frontalières européennes. L'ARFE concentre son énergie sur les membres payant leur cotisation de membre. Par contre l'ensemble des zones (trans)frontalières européennes mérite de profiter du soutien européen quand il s'agit de débattre les grands thèmes européens.

Le soutien de l'ARFE par les Régions membres s'est amélioré. De plus, les membres du Comité exécutif ont participé et ont contribué à des événements d'une

manière plus marquée ou ont mené des opérations ad hoc, notamment au niveau politique. Le cercle des personnes mobilisables à relativement brève échéance ou temporairement est toujours resté limité. Tout en reconnaissant comme particulièrement bienvenue la participation des membres et du **Comité exécutif de l'ARFE** dans notre réseau, il se crée un problème en pratique, car **tous sont actifs sur la base d'honoraires**. Si les membres et les représentants du Comité exécutif devaient intensifier leurs activités, un soutien uniforme de l'ARFE dans le public reste absolument nécessaire, c'est-à-dire que le principe et la philosophie de la Coopération transfrontalière – comme il est stipulé dans les Statuts de l'ARFE, la Charte et le Programme d'action, le Guide pratique et bien d'autres documents – devraient dans ce cas être uniformément supporté.

Le Conseil consultatif de l'ARFE, qui soutient le secrétariat général, se réunit depuis 2006/2007 à nouveau régulièrement, par règle générale deux fois par an. Après la disparition de M. Viktor von Malchus en 2008, le Comité directeur de l'ARFE a désigné **M. Jens Gabbe comme nouveau Président du Comité consultatif à Salamanque en automne 2009**.

Le **Président du comité consultatif** nomme les membres du Comité. Pour des raisons financières, le Comité consiste en **un petit cercle permanent d'« experts frontaliers »** reconnus à la connaissance portant sur l'Europe entière, aux activités scientifiques éprouvées et à l'expérience confirmée de l'évaluation (Jacques Robert, Thomas Stumm, Haris Martinos, Jens Gabbe, Christian Haefliger) tout comme de représentants de la Commission européenne (DG REGIO) et du Comité des Régions.

Les activités du Comité consultatif en **2009** ont en particulier inclus la discussion et le préparation des sujets suivants:

- ➡ L'évaluation des candidatures pour le Prix de l'ARFE « Sail of Papenburg » 2009
- ➡ Préparation d'une position relative au Livre vert de la Commission européenne: « RTE-T: un réexamen des politiques – Vers une meilleure intégration du réseau transeuropéen de transport au service de la politique commune des transports »
- ➡ Révision et concrétisation de la demande de projet « Stratégies de développement transfrontalières » pour ESPON
- ➡ Préparation d'une contribution dans le cadre de la consultation du Comité des Régions en vue d'une nouvelle stratégie pour une croissance durable (Stratégie de Lisbonne après 2010)
- ➡ Préparation d'une position relative au Livre vert de la Commission européenne sur la cohésion territoriale
- ➡ Préparation d'une position relative au rapport de M. Barca
- ➡ Préparation de propositions d'amendement relatives au règlement en vue d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT)
- ➡ Préparation d'un résumé du Programme de partenariat oriental européen du point de vue de la coopération transfrontalière
- ➡ Préparation d'un résumé du 6ème Rapport de progrès sur la Cohésion de la Commission européenne du point de vue de la coopération territoriale
- ➡ Préparation de la Résolution finale de la Conférence annuelle 2009.

SECRETARIAT GENERAL

Le Comité exécutif est continuellement informé des développements du Secrétariat général. À la fin de 2009, les membres du personnel suivants ont été actifs au Secrétariat général : une coordinatrice du bureau (temps partiel), deux secrétaires en langues étrangères (plein-temps et temps partiel), une comptable (temps partiel) et un Secrétaire général (plein-temps). Une assistance fut fournie par un membre supplémentaire du personnel travaillant à la maison (telecommuting). L'EUREGIO soutient de manière continue le Secrétariat général en ressources humaines et matérielles.



Collaboratrices de l'ARFE à la Conférence annuelle à Gand (de gauche à droite): Anna Winkler, Cordula Pandary et Nadja Ait Laouad. Marie-Lou Perou (congé parental en 2009), Petra Doods et Bianca Gabbe n'étaient pas présentes à Gand.

Les relations publiques de l'ARFE sont toujours difficiles, car il n'y a pas de chargé de communication en ce moment. Les relations publiques à l'échelle de l'Europe sont quasiment impossibles à titre régulier. Le site Internet www.aebr.eu, tout comme le **Newsflash** publié tous les mois depuis novembre 2009 et envoyé aux membres et aux amis de l'ARFE, facilitent les relations publiques. Le Newsflash est plus compact que l'ancien Newsletter de l'ARFE et offre un aperçu général

rapide sur les développements importants au sein de l'ARFE et à l'échelle européenne. De plus il offre la possibilité aux membres de l'ARFE d'informer un grand public des importantes nouvelles des régions (trans)frontalières. Beaucoup de régions membres de l'ARFE ont déjà réagi à l'initiative de l'ARFE de présenter leur région dans le Newsflash. Cette initiative est toujours en cours et les membres sont invités à publier des informations intéressantes des régions (trans)frontalières dans le Newsflash.

D'une manière similaire les membres de l'ARFE ont l'occasion d'utiliser le site internet de l'ARFE comme moyen d'information. Le site internet fut complètement rénové pour pouvoir être utilisé encore mieux qu'avant comme moyen de communication et d'échange. En 2009 quelques fora d'internet furent déjà activés. De plus les documents en vue des réunions du Comité directeur et de l'Assemblée générale peuvent maintenant être téléchargés. Le nouveau site internet fut lancé en automne 2010.

La communication avec la presse est limitée à des occasions particulières et se passe avec l'assistance des membres de l'ARFE. En général les Conférences annuelles de l'ARFE offrent un cadre approprié pour organiser une conférence de presse. En 2009 l'ARFE a co-organisé une conférence de presse de l'EUREGIO (DE/NL) à Münster, à l'occasion des élections européennes, où des candidats de différentes couleurs politiques furent invités pour s'échanger en matière de coopération transfrontalière.

En 2009 le secrétariat général a renforcé ses efforts en matière de communication avec ses membres et des parties externes. A l'occasion de la Conférence annuelle de Gand un atelier pour les membres intéressés fut organisé où on a discuté d'une meilleure stratégie de communication de l'ARFE.

Nous remercions toute personne, les membres et partenaires de l'ARFE, les institutions, les organisations et d'autres collectivités ayant coopéré avec nous et soutenu nos actions. Sans leur coopération nous n'aurions pas été capables de développer nos plans et d'atteindre nos objectifs.

L'équipe de l'ARFE

Gronau, octobre 2010